



FICHE PAYS HONGRIE



Accéder au site pour
organiser votre voyage
www.readytogo.fr

Pays : Hongrie
Capitale : Budapest
Langues : hongrois
Population : 9 808 773 habitants
Densité : 112 habitants par km²
Superficie : 93 030 km²
Monnaie : Forint hongrois (HUF)
Fuseau horaire : UTC +01:00
Domaine internet : .hu
Indicatif téléphonique : +36

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé en Hongrie s'est considérablement amélioré durant la dernière décennie, bien qu'il soit encore défectueux par rapport aux autres pays du continent européen. On note cependant un écart net entre le secteur public et le secteur privé. Alors que le premier ne répond pas toujours aux normes internationales de santé et de sécurité, le second est plus performant et permet de dispenser des soins de meilleure qualité.

Les personnes travaillant en Hongrie doivent payer environ 3% de leur revenu à la caisse de sécurité sociale. Tous les citoyens hongrois sont couverts par ce fonds étatique, qu'ils soient ou non employés. Le gouvernement paie les cotisations pour certains groupes vulnérables comme les retraités, les handicapés et les chômeurs.

Pour tout traitement hospitalier gratuit dans un hôpital public, vous devrez être référé par un médecin.

Sachez toutefois qu'avec votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, vous pouvez accéder aux soins publics et ce avec les mêmes avantages que les assurés hongrois. La caisse nationale d'assurance maladie hongroise s'appelle là Országos Egészségbiztosítási Pénztár (OEP).

Il reste cependant très important de penser à souscrire une assurance complémentaire pour voyager en Hongrie, afin d'être certain d'être soigné dans les meilleures conditions. On vous recommande l'assurance privée **World Pass**.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour se rendre en Hongrie. Toutefois, l'institut Pasteur vous recommande d'avoir vos principaux vaccins à jour notamment :

- **DTPolio:** cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le **tétanos, la diphtérie et la poliomyélite**.

Aussi, pour les personnes comptant séjourner longtemps en zones rurales ou forestières, pensez à la vaccination contre l'encéphalite à tiques.

MALADIES

Il n'y a pas d'endémies particulières en **Hongrie**. Prenez les précautions habituelles pour protéger votre santé:

- Buvez de l'eau en bouteille si vous avez l'estomac fragile.
- Lavez-vous souvent les mains
- Protégez-vous contre les piqûres des moustiques
- Ne caressez pas les animaux errants
- Portez des vêtements longs, lors de balades dans la forêt pour éviter les piqûres de tiques

SOINS	TARIFS
Consultation chez un médecin généraliste	1 à 2 €
Couronne dentaire	entre 250 et 230 €
Check-up chez le dentiste	environ 30 €
Prix moyen des médicaments	7 € pour 12 antibiotiques
Frais d'hospitalisation	
Forfait journalier avec ordonnance	1 €
Forfait journalier sans ordonnance	2,6 €
Frais d'admission sans ordonnance	13 €

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Des délais d'attente parfois très longs.
- Un système de soins qui ne suit pas toujours les normes internationales de sécurité.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Des soins au coût élevé.
- Une présence faible dans les zones rurales.

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

SAMU : 104
Pompiers : 105
Police : 107
Secours internationaux : 112

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-hongrie

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

CONSEILS **WORLD PASS**

Pour un séjour en Hongrie, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre assureur au moins 15 jours avant la date de départ. La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée au système de sécurité hongrois.

Sachez que les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile



www.readytogo.fr